

Les parents devront se présenter au Lycée où ils seront accompagnés par un personnel de Vie scolaire pour procéder aux modalités d'inscription selon le calendrier ci-dessous :

Calendrier

Dates		Inscriptions et Réinscriptions	Horaires
Mercredi 24 Juin	matin	Passage en 1ère ASSP 1 et 2	Lundi / Mardi Jeudi 7h30 à 12h 13h à 16h
Jeudi 25 Juin	matin	Passage en 1ère MCVA	
	après-midi	Passage en 1ère AGORA	
Vendredi 26 Juin	matin	Passage en Terminale AGORA	
Lundi 29 Juin	matin	Passage en Terminale ASSP 1	Mercredi Vendredi 7h30 à 12h30
	après-midi	Passage en Terminale ASSP 2	
Mardi 30 Juin	matin	Passage en Terminale MCVA	
	après-midi	Passage en 2ème Année de BTS BANQUE	
Mercredi 1 ^{er} Juillet	matin	Admis en 2 nd e ASSP / GATL / MRC	
Jeudi 2 Juillet	journée		
Lundi 6 et Mardi 7 Juillet	matin	Admis en 2 nd e ASSP / GATL MRC / 3PM	
Jeudi 9 Juillet	matin	Admis en 1 ^{ère} année de BTS BANQUE	
Vendredi 10 Juillet		Nouveaux élèves de Premières et de Terminales	

N.B :
Pour toute inscription, être à jour pour la cantine OBLIGATOIRE

Pièces à fournir :

- 5 photos d'identité récentes
- L'attestation d'assurance pour l'année 2026-2027
- Copie Carte d'identité ou Passeport de l'élève / étudiant(e)
- Copie Carte d'identité ou Passeport du Représentant Légal ou Tuteur de l'élève sauf BTS
- Copie Livret de famille (toutes les pages)
- Un justificatif d'adresse de moins de 3 mois du Représentant Légal ou Tuteur (Électricité ou Eau ou Téléphone ou Quittance de loyer avec adresse)
- Coordonnées téléphoniques et adresse mail de l'élève / étudiant(e)
- Un RIB au nom du Représentant Légal pour la Bourse
- L'exéat de l'établissement d'origine **OBLIGATOIRE** pour les nouveaux élèves et étudiants(es)
- La notification d'affectation **OBLIGATOIRE** pour les nouveaux élèves et étudiants(es)
- Les deux ou trois bulletins de la classe précédente
- **OBLIGATOIRE** pour les nouveaux élèves
- Le relevé de notes du Baccalauréat pour les 1ères Année de BTS

A remettre au Bureau des Entreprises :

- RIB au nom du Responsable légal ou Tuteur pour les élèves mineurs (sauf BTS)
- RIB au nom de l'élève si majeur dans l'année (sauf BTS)
- Certificat médical + Attestation de Sécurité Sociale pour les élèves de Secondes, Premières et Terminales ASSP

Attestation
Sécurité
Socials



Pour toute inscription ou réinscription la présence de l'élève et du Responsable légal ou Tuteur est OBLIGATOIRE (sauf BTS).